L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 28 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES

A. B. Philips, notaire, 5 C... prêter sur hypothèque ... 50.
21 déc—6m

DEMANDES.

UN Professeur ... vient arrivé et n'ayant pas ... de service ... ne ... ou une institu... Il enseigne le ... français, l'anglais, l'allemand, etc. Il ne demande ... le logement et le ... Adresser lettres aux initiales G. O., ... 20 déc—

DEMANDES.

... un vigneron pour aller à la campagne. S'adresser de 7 à 8 heures, ... Ursulines No. 302. 28 jan—4f

A VENDRE.

A VENDRE — Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 16 déc—

AVIS AUX CRÉANCIERS.

Louis Cuvrier vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,791—Division E—Ordre de Cour.

Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les noms et les raisons (s'ils en ont) pour lesquels le compte présenté par Louis Carrère, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 jan—28, fév 2 5

ÉTAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans — Samuel Cragin vs ses créanciers—No 23,096 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées des autres créanciers et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que M. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1888.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

27 jan—27 fév 11 27

ÉTAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans — [illegible] pétitionnaire, Jules Grivot, Esq., notaire en cette paroisse, le soussigné, ... de présent, acceptés par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John R. Léger, notaire en cette ville, le JEUDI, 26me jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que ... notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1888.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

25 jan—25—17, 29 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto Fritsch vs ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto Fritsch, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1888.

(Signé) N. R. RICHTOR, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

21 jan—21 et 18 fév

ÉTAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans — No 22,901—Division E—E. J. West's Son & Co et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour. — Que la cession de biens des pétitionnaires E. J. West's Son & Co. et William Y. West et Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyot, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux, et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Vorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1887.

(Signé) ALBERT VORHIES, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

21 jan—31 jan 11 fev

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs ses créanciers—No 20,554—Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplementaire soit et est ordonnée et accueillie, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et M. Joseph Lombard, Esq., notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. I. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30déc—3f au 1er fev

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE MINISTÈRE DE MESSIEURS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kerr vs Mme Catherine ou Katarina Mathias.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Bienville, Marais, Dumaine et Tréhé, désigné par le numéro dix de l'île vingt-six et mesurant au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Louis Imholt, enfermant à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shér. Civil de la paroisse d'Orléans.

28jan—28—fév 4, 11, 18, 25, 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un privilège de valeur d'un "Coffee Stand" dans le Marché Poydras, et le contenu, etc., du dit "stand."

C. Doyle & Cie., vs. D. C. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,982—En vertu d'un ordre de vente daté le 27 janvier, 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 1er février 1888, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans le Marché Poydras, du côté sud, entre Baronne et Dryades—

1° Tous les droits, titres, et intérêts du défendeur dans un certain stand installations, etc., dans le Marché Poydras, en usage pour la vente du café, etc., et dans les affaires de restaurant, le dit stand portant le No 4.

2° Le contenu du dit stand consiste d'articles en usage dans un restaurant tels que, installations, ustensiles, comptoirs, tables, chaises, verres, plats, assiettes, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shér. Civil de la paroisse d'Orléans.

28 jan—28, 29, 30, 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Baud vs. Mme Chiffelle

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 juillet 1852, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (B) Un certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Harmony et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (C) Un certain portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même lieu, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, en la place de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann, de Anton Stubb, John F. Coffey, notaire, le 11 février 1882.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Lever, Chippewa et Lavenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de H. Boisson, le 27 février 1851, déposé au bureau de T. Lafargue, arpenteur, mesurant trente pieds de façade sur la rue Louisiane, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, propriété acquise par feu Jean Baptiste Bonhomme, de Bonhomme, T. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.

6° En terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Jump, Sixième et Septième, mesurant vingt-huit pieds de façade sur la rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 4me district de cette ville, carré dit borné par les rues Jersey (Annonciation), Toledano, Laurel et la ligne de séparation du lot marqué Nos 3 et 6 sur un plan de C. A. Heslin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, plan portant le No 136, dits terrains formant contiguës et mesurant, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante de profondeur, acquis par feu John Kuhlmann de Cecille Dig. A Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré dit borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes rue Sixième, cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne se séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Laurel de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Sixième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Mme Martin Sullivan; Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1869.

9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'île No 9 comprise entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, et bornées par les Nos 7 et 10, les dits terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt-neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistrés dans le bureau des transfertes, livre 89, folio 121.

11° Le droit d'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la nuslité propriété laissée par son mari contre elle sous le régime de communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24jan—24 31—fév 1er 7 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guillaume Mathews vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'île numéro vingt-quatre, bornée par les rues Congress, Elmire, Gérod et Urquhart, le dit lot mesure trente-et-un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds, le tout conformément à un plan dressé par Voignin déposé comme numéro vingt-six dans les des plans numérotés, en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,934—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, actuellement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'île Delaware, bornée par les rues St. David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nyman en 24 et 25 janvier 1883 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruschwitz à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et, mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'angle ouest.

Acquis par le défendeur de Charles D. Statevant par actes pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer, Building de bureau, Meubles de bureau, etc.

Bail non expiré, etc.

Dans l'affaire du German American Insurance Company— No. 22,630. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1888, il sera vendu à l'encan :

Le contenu du rez-de-chaussée au No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau, également le bail non expiré du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune.

Conditions—Comptant.

21 jan—21 28 31—fév 1

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,064—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 24 décembre 1887, dossier No 22,031 pour le compte de la succession de Mme B. E. Dumestre, décédée, à l'encan, il sera vendu :

1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.

4° Vingt actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Fruitrie de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 660, daté du 27 mars 1884.

6° Un bon première hypothèque "Gold construction" de N. O. Pacific Railway Co.

7° Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant sur transfert.

14jan—14 21 28

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie...	$198,521 36	
Primes de rivières...	23,660 99	
Primes maritimes...	6,980 00	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886.	73,616 52	$302,779 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.	$78,737 67	
Primes remboursées.	26,336 73	
Réassurances...	22,068 48	
Commissions...	21,870 04	143,011 91
Primes nettes acquises.		$159,667 61
A ajouter—Intérêt, profits et pertes...		56,429 48
Total recettes...		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées...	$112,048 65	
Pertes de rivières payées...	9,481 82	
Pertes maritimes payées...	2,345 76	
Pertes non ajustées et en suspens...	19,775 11	
Dépenses de bureau et de gages...	34,525 51	
Bons des Underwriters, taxes et licences...		178,176 88
Profits nets...		37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans		$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane		136,900 00
Actions de banques et autres...		136,175 00
Billets à ordre...		26,717 14
Intérêts courus...		7,005 63
Propriété foncière...		41,861 51
Primes en voie de collection...		32,379 26
		$623,080 52

PASSIF.

Capital actions...		$375,000 00
Reservé pour primes non acquises		78,737 67
Réservés pour pertes non payées		19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes...		2,345 35
Dividendes non payés...		2,650 00
Surplus...		125,693 99
		$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

GEO. H. FRONT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment personnellement, ce 7me jour de janvier 1888.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions que les présents chiffres nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.

ROBT MAXWELL, G. W. SENTER, G. C. GRIFFIN, FREDK WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 courant a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er janvier, 1887) UN DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE SEMESTRIEL de 4 pour cent sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Bresnham,	Robt. Maxwell
J. M. Cockburn,	Robt. Mitchell,
H. T. Cottam,	F. J. Osionde,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Pike
G. H. Elmer,	G. W. Senter,
W. H. Frankenbach,	A. M. Sillenger,
Walter C. Flower,	W. R. Thompson,
F. G. Gilbert,	J. Coulter,
Chas. Hillman,	A. Xique,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	J. N. Williams,
T. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. J. Waldworth,	F. Werlein.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel DE LA Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie...	$183,534 79	
Primes sur mers...	3,229 87	
Primes sur rivières...	1,189 34	
Totales primes...	$187,954 00	
A ajouter: Risques non acquises de 1886...	37,801 16	
Total...	$225,755 16	
A ajouter intérêt, profits et pertes...	$33,077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886...		19,367 02
Total...		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers...	3,128 84	
Sur primes de rivières...	1,756 47	
	$88,372 81	
Compte de réassurance—		
Primes remboursées et commissions...	64,630 77	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions...	45,858 87	
	6,623 77	
Total...		$199,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées.	$87,146 53	
Pertes non réglées...	12,616 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888...	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887...	19,367 02	
		$169,162 50
		$368,325 00

ACTIF.

Billets reçus pour primes...		64 00
Primes au collection...		36,950 53
Prêts sur hantisements...		9,850 50
Prêts sur hypothèques...		6,926 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville...		99,815 00
Banques, assurances et autres stocks...		20,945 00
Bâtisse 51, rue du Camp et autre propriétés foncières...		69,619 34
Meubles et installation...		3,867 75
En caisse et en banque...		32,616 58
		$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

(Signé) R. ZUBERBIER, Président.

J. HASSINGER, Vice-Président.

EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semestriel de 4 pour cent, payable sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er janvier, 1887) PAYABLE AU BUREAU DE LA COMPAGNIE.

DIRECTEURS.

R. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS CRUNKEWALD
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RUES,
FRANK VATTIER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER

15 jan—1m

Pianos, instruments à musique.—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains, et les vend à des conditions très acceptables.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Trois plantations sucrières.

Les habitations Hermitage et Houma

Dans la paroisse Ascension.

La plantation Hollywood

Dans la paroisse Est Baton Rouge.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureau No 5, rue Carondelet—Le SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de trois ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 24 décembre 1887, dossier No 22,031 pour le compte de la succession de Mme B. E. Dumestre, décédée, à l'encan, il sera vendu :

1° La propriété de valeur connue comme la Plantation Hermitage, située dans la paroisse Ascension sur la rive gauche du fleuve Mississippi, près de la ville de Donaldsonville, et composée des morceaux de terre suivants, à savoir :

A.—Un morceau de terre où une plantation mesurant 32 arpents, de face sur le dit fleuve, plus ou moins, avec telle profondeur qui peut y appartenir, les lignes convergentes bornées à la partie supérieure par des terres anciennement de la succession de S. Nabord Braud et à la partie inférieure par les terres de la veuve Joseph Colomb et appartenant maintenant à Kelly Frères.

B.—Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse et mesurant environ douze arpents de face, sur une profondeur de 40 arpents, bornés à la partie supérieure par des terres appartenant anciennement à la succession de S. Nabord Braud et à la partie inférieure par des terres appartenant anciennement à J. Braud, Jr.

Les deux morceaux de terre ayant deux mille arpents superficiels plus ou moins.

C.—Un morceau de terre situé dans la paroisse Ascension, rive gauche du fleuve Mississippi, presque en face de la ville de Donaldsonville, connu comme la Plantation Fleurmont bornée au dessus et au dessous par les deux morceaux de terres décrits ci-dessus, et au fond par les terres de Kelly frères, de dix mille mesurant environ sur sa façade sur le lit fleuve Mississippi, six arpents, plus ou moins, et en profondeur trente-sept à 32 arpents, plus ou moins, ayant environ 230 arpents superficiels, plus ou moins, conformément aux titres.

Tout le morceau de terre actuellement connu sous le nom de la plantation Hermitage, étant bornée à la partie inférieure par la plantation Bocage des frères Kelly et appartenant anciennement à Mme Veuve Lalande, et à la partie supérieure par la terre de Anthony Bringier, anciennement de la succession de S. Nabord Braud. Ensemble avec les améliorations qui y sont ouvrant avant deux résidences de première classe, en briques, moulin pour l'économie, de grandes cuves, ateliers pour mécaniques et de réservoirs, une sucrerie (construite en briques avec toit en adoises) celles-ci de première qualité, ayant six bouilloires Italiennes & Wilson et bouilloires ayant, une machine à bagasse avec soufflet; un moulin à 3 rouleaux 32x78 pouces, n'ayant pas de supérieur dans l'Etat, un Globe tournant avec